

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

## FAUNE CANADIENNE

(Continué de la page 209.)

10. Gen. MÉGACHILE. *Megachile*, Latr.

Tête plus large que le thorax, allongée en arrière des yeux ; mandibules quadridentées. Chaperon convexe au milieu. Palpes maxillaires de 2 articles ; les labiaux de 4 avec le 3e inséré sur le côté du 2e. Cellule radiale arrondie au bout, sans appendice. Deux cellules cubitales fermées, la 2e recevant les 2 nervures récurrentes. Abdomen des ♀ assez plat en dessus, plus convexe en dessous, l'aiguillon à sa sortie se dirigeant en dessus ; dans le ♂ l'extrémité recourbée en dessous. Crochets des tarse simples dans les ♀, bifides dans les ♂, ceux-ci ont d'ordinaire une carène au 6e segment abdominal portant des dents ou échancrures et leurs tarse antérieurs dilatés et longuement ciliés.

Les Mégachiles sont toutes de bonne taille. Elles construisent leurs nids sous les écorces ou dans le bois des arbres morts. Le cylindre une fois creusé, elles le tapissent de feuilles vertes qu'elles découpent de leurs mandibules suivant la forme voulue. Il n'est pas rare de trouver dans des jardins des rosiers n'ayant plus très souvent que

le rachis de leurs feuilles, le limbe en ayant été ainsi taillé et enlevé. Il arrive souvent que l'ouvrière, comme si elle se trompait dans son taillage, laisse-là une pièce à moitié découpée pour en commencer une autre dans d'autres proportions. Les pièces découpées sont saisies par les pattes et transportées dans le cylindre creusé où elles sont ajustées pour le tapisser intérieurement. A mesure que le cylindre s'allonge, la femelle y transporte des boules de pollen et de miel dans chacune desquelles elle dépose un œuf, et qu'elle sépare les unes des autres par des cloisons également de feuilles découpées. Il est probable que chaque espèce fait choix d'un genre de feuilles particulier. Nous avons une fois pris une femelle au vol tenant entre ses pattes une portion de feuille de saule, maintes et maintes fois nous en avons vu découper des feuilles de rosier dans notre jardin. Treize espèces rencontrées, dont 2 nouvelles.

### MALES

Tarses antérieurs dilatés ;

Les 4 cuisses postérieures noires ;

Dernier segment abdominal terminé par 4

petites dents..... 1. *latimans*.

Dernier segment abdominal avec une échancure au milieu ;

Jambes antérieures jaunes, pubescence ochracée. 2. *frigida*.

Jambes antérieures noires, pubescence blan-

châtre..... 3. *scrobiculata*.

Toutes les cuisses rousses..... 4. *femorata*.

Toutes les cuisses noires..... 5. *pugnata*.

Tarses antérieurs simples ;

Vertex à peine échancré, pubescence blanche.. 6. *simplex*, n. sp.

Vertex fortement échancré, pubescence jaune..... 7. *brevis*.

### FEMELLES

Abdomen allongé, à côtés subparallèles ;

Les 4 segments abdominaux basilaires avec un sillon

transverse au milieu..... 8. *grandis*.

Segments abdominaux sans sillons transversaux ;

Brosse de l'abdomen noire..... 9. *oblonga*, n. sp.

Brosse de l'abdomen jaune..... 7. *brevis*.

Abdomen obconique, non à côtés parallèles ;

Brosse abdominale jaunâtre ou blanchâtre ;

Segments abdominaux sillonnés transversalement..... 10. *centuncularis*.

Segments abdominaux non sillonnés ;

Pubescence de toutes parts..... 11. *mendica*.

Dos du thorax, vertex, segment anal, pres-  
que nus ; taille plus petite..... 12. *optiva*.

Brosse abdominale noire..... 13. *melanophæa*.

1. **Mégachile larges-mains.** *Megachile latimanus*, Say,  
Say's Ent. 1, p. 169.

♂—Long. .50 pce. Noire, les mandibules avec la tranche inférieure rousse. Toute la face, y compris le chaperon, couverte de poils jaune-pâle longs et épais ; le vertex, le thorax, avec la base de l'abdomen et les pattes avec poils jaunâtres. Pattes antérieures jaune-roux, leurs hanches et le dehors de la cuisse, noir, celle-ci munie d'une longue et épaisse frange blanchâtre, les hanches avec 2 longues épines noires, l'épine de la jambe jaune, le tarse blanc, fortement dilaté, avec une grande frange blanche ; le reste des pattes noir, avec poils jaunâtres. Abdomen avec poils jaunes, plus abondants à la base, les sutures enfoncées avec poils blanchâtres, le 6e segment avec 6 dents à son extrémité.

Capturée à St-Hyacinthe. Espèce bien remarquable par les dents de son segment anal.

2. **Mégachile froide.** *Megachile frigida*, Smith, Cat.  
Brit. Mus. 1, p. 193.

♂—Long. .55 pce. Noire, les mandibules rousses sur leur bord inférieur. Les antennes brun-ferrugineux avec le dernier article aplati ; la face avec le chaperon couverte de poils jaune-clair, longs et épais, le vertex, le thorax et l'abdomen avec poils jaune-ochracé. Les hanches antérieures munies de 2 fortes épines noires, leurs cuisses et leurs jambes roussâtres excepté à l'extrémité, les genoux noirs, les cuisses avec une frange jaune-claire longue et épaisse, le premier article du tarse dilaté et muni inférieurement de longs cils blancs recourbés ; les tarses intermédiaires avec pubescence jaune, le premier article portant un appendice corné en dessous. Abdomen déprimé, large, assez court, à pubescence jaune-ochracée, dense, quoique un peu moins que sur le thorax, son segment terminal portant une profonde échancrure arrondie au milieu et des petites dents plus ou moins distinctes de chaque côté.

Capturée à St-Hyacinthe ; se distingue de la précédente

par une plus forte taille, sa pubescence plus dense et ochracée et surtout par la coche médiane de son dernier segment abdominal.

**3. Mégachile à-fossettes.** *Megachile scrobiculata*, Smith, Brit. Mus. Cat. i, p. 191.

♂—Long. .55 pce. Noire, une tache rousse sur les mandibules; antennes noires, leur dernier article aplati et dilaté; la face couverte de longs poils blanchâtres, le vertex avec le thorax et la base de l'abdomen avec poils jaunâtres courts et peu fournis, ne cachant pas les téguments. Ecailles alaires noires avec une tache rousse. Ailes hyalines-jaunâtres, les nervures brun-roussâtre. Pattes noires avec une pubescence blanchâtre peu abondante, les cuisses antérieures jaunes, leurs jambes noires avec l'extrémité jaune, de même que leurs tarse, ceux-ci avec les cuisses dilatés et ciliés de longs poils blancs. Abdomen assez court, à pubescence blanchâtre plus abondante sur les côtés et à la base, les sutures avec bandes argentées, apparentes surtout sur les côtés, les segments médians avec une fossette transversale vers leur milieu, la carène du 6e segment fortement échancrée au milieu, ses côtés avec une dent peu prononcée.—PC.

**4. Mégachile cuisses-rousses.** *Megachile femorata* Smith, Brit. Mus. Cat. i, p. 188.

♂—Long. .45 pce. Noire; une tache rousse vers l'extrémité des mandibules. Antennes noires, leur dernier article aplati et dilaté, la face, le thorax et la base de l'abdomen à pubescence jaunâtre, cette pubescence plus longue et blanchâtre au dessous des antennes. Ecailles alaires noires. Ailes hyalines jaunâtres, les nervures brun-roussâtre. Pattes très renflées; les hanches antérieures avec une longue épine noire en avant, toutes les cuisses rousses, avec une tache noire à la base, les postérieures avec une ligne noire en dessus, les antérieures avec longs poils blanchâtres en dehors, jambes dilatées.

**5. Mégachile combattue.** *Megachile pugnata*, Say, Say's Ent. 11, p. 783.

♂—Long. .40 pce. Noire, médiocrement velue, la face avec longs poils blanchâtres denses, le thorax avec poils jaunâtres ne cachant pas la surface. Ailes légèrement fuligineuses, les nervures roussâtres. Pattes noires avec longs poils blanchâtres; les tarse antérieurs blanchâtres, aplatis, dilatés, avec cils longs, denses et blanchâtres en dessous, le premier article portant un long appendice creux en dessous dépassant le 2e article; leurs jambes courtes et renflées à l'extrémité, les cuisses renflées en dessous, les hanches armées d'une longue épine noire à leur extrémité. Abdomen en ovale allongé, densément et fine-

ment ponctué, chaque segment bordé d'une ligne argentée au sommet, le terminal transversalement concave et échancré au milieu avec quelques dentelures peu prononcées de chaque côté. Les 4 tarsi postérieurs brun-roussâtre.

♀—Très peu velue, la face presque nue; le ventre avec la brosse des tarsi postérieurs à longs poils jaunâtres.

Capturé 2 ♂ et 2 ♀ au CapRouge.

6. *Mégachile simple*. *Megachile simplex*, nov. sp.

♂—Long. .48 pce. Noire avec pubescence blanchâtre, plus abondante et plus longue sur les côtés de la face, les joues et les flancs. Antennes noires, filiformes, le dernier article aplati, mais non dilaté. Thorax finement ponctué, à pubescence ne cachant pas les téguments. Ecaillés alaires noires, les ailes hyalines-jaunâtres, les nervures brunes. Pattes noires avec poils blanchâtres, les tarsi avec poils fauves, les crochets roux avec l'extrémité noire. Abdomen noir, poli, brillant, assez allongé, plus étroit à sa base, le premier segment à face antérieure concave, avec longs poils blancs peu abondants, les autres presque nus, à sutures enfoncés et couvertes sur les côtés de cils argentés, la carène apicale allongée, étroite, faiblement échancrée au milieu.—R.

Se distingue de toutes les précédentes par ses tarsi simples et son segment anal dépourvu de denticules aux côtés.

7. *Mégachile courte*. *Megachile brevis*, Say, Say's

Ent. ii, p. 788 ♀ ♂.

♀—Long. .40 pce. Noire, la face à pubescence blanchâtre peu abondante, la même pubescence se montrant aussi sur les flancs, le métathorax, les cuisses et le premier segment abdominal. Vertex échancré postérieurement, à punctuations denses, ces punctuations encore plus fines sur le mésothorax. Ailes subhyalines, légèrement fuligineuses, les nervures noires. Pattes noires, les tarsi à pubescence roussâtre en dessous, les crochets jaunes avec l'extrémité noire, les épérons des jambes noirs. Abdomen à côtés subparallèles, peu velu, les segments bordés d'une ligne blanchâtre plus ou moins distincte, la brosse sous le ventre jaune-pâle.

♂—Avec la face, le thorax, les cuisses et le 1er segment abdominal à pubescence jaune-pâle plus dense et plus longue. Jambes antérieures simples, les tarsi brun-roussâtre. Abdomen très court, son dernier segment faiblement échancré au milieu, sans dentelures bien distinctes aux côtés.

Commune, sa taille plus petite, sa tête échancrée en arrière et une pubescence moins dense la distinguent surtout de la *simplex*, Prov.

**8. Mégachile grande.** *Megachile grandis*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. iv, p. 263, ♀.

♀—Long. .75 pce. Noire; les côtés de la face avec poils blanchâtres peu abondants. Le chaperon à ponctuations fortes et peu denses, son bord antérieur denticulé; le vertex finement ponctué. Thorax finement et densément ponctué, avec poils noirs et courts sur le disque, blancs et plus longs sur les flancs. Ecailles alaires noires; ailes hyalines jaunâtres, les nervures noires. Pattes noires avec poils jaunâtres, les tarse avec poils fauves, les jambes antérieures subtriquêtes, portant en dedans une forte carène couronnée de cils courts fauves et terminée par un fort mucron jaune, aplati et bifide. Abdomen allongé, à côtés subparallèles, le premier segment à face antérieure concave, et portant de longs poils blancs sur les côtés, les autres nus n'ayant qu'un duvet argenté aux côtés dans les sutures, tous à l'exception du dernier traversés dans leur milieu par une profonde fossette, celle-ci moins prononcée sur ceux de l'extrémité. La brosse ventrale à poils jaunâtres.—R.

Espèce remarquable surtout par sa taille et les fossettes transversales de son abdomen.

**9. Mégachile oblongue.** *Megachile oblonga*, n. sp.

♀—Long. .45. Noire; la face, le thorax, avec poils jaunâtres peu abondants. Mandibules entièrement noires. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité. Pattes noires avec pubescence brune peu apparente, les tarse bruns ferrugineux en dessous. Abdomen poli, brillant, oblong, obtus à l'extrémité, le premier segment avec quelques poils jaunâtres sur les côtés, les autres avec une petite ligne blanchâtre au sommet de chaque côté; la brosse ventrale noire, de même que la pubescence des bords latéraux de l'abdomen.—R.

Une seule femelle. Diffère surtout de la *pugnata* par la couleur de sa brosse ventrale.

**10. Mégachile guenille.** *Megachile centuncularis*, St-Farg. Hym. ii, p. 337.

♀—Long. .70 pce. Noire, avec poils jaunâtres sur la face, les flancs et les pattes, et poils noirs sur le vertex et le dos du thorax. Chaperon bombé, à ponctuations peu denses et peu profondes, vertex finement ponctué. Thorax ponctué, à poils noirs et courts, le méta-thorax et les flancs à poils plus longs et blanchâtres. Ecailles alaires

noires; ailes hyalines-brunâtres, les nervures noires. Pattes noires, à pubescence blanchâtre sur les cuisses, d'un jaune-fauve sur les jambes et les tarsi; les crochets roux, noirs à l'extrémité. Abdomen en ovale, à segments sillonnés transversalement, le premier avec poils blanchâtres sur les côtés, les autres avec une ligne de duvet argenté aux sutures sur les côtés, cette ligne étant plus ou moins obsolète au milieu.—CC.

Cette espèce est commune à l'Europe et à l'Amérique. C'est celle-ci surtout qu'on surprend souvent à découper les feuilles des rosiers de nos jardins. Les Mégachiles ne creusent pas leurs galeries dans le bois sain, mais elle savent fort bien élargir et redresser les cavités dont elles s'emparent pour y construire leurs cellules en forme de dés au moyen des feuilles qu'elles découpent. On nous a apporté une buchette d'Ostryer (*Ostrya Virginica*) bois qu'on sait être très dur, dans laquelle on avait découvert en la fendant, 5 cellules de cette Mégachile à la suite les unes des autres, toutes formées de feuilles de rosier. L'insecte s'était introduit dans l'intérieur par une branche rompue qui avait fait pourrir le cœur du tronc, mais la partie inférieure surtout de sa galerie, que remplissait exactement son cylindre de cellules, se trouvait de toutes parts entourée d'un bois parfaitement sain.

**II. Mégachile mendicante.** *Megachile mendica*, Cress  
Trans. Am. Ent. Soc. vii, p. 126, ♀.

♀—Long. .60 pce. Noire, la face couverte d'une pubescence blanchâtre. Antennes noires, brunes à l'extrémité en dessous. Le prothorax, le mésothorax, les joues, les cuisses antérieures avec le premier segment abdominal, couverts de longs poils jaune-blanchâtre. Ailes subhyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité. Pattes noires, les cuisses et les jambes avec poils blanchâtres, les tarsi à poils roussâtres en dessous, les crochets roussâtres, noirs à l'extrémité, les épérons des extrémités des jambes jaune-pâle. Abdomen déprimé, large, obconique, les 4 segments basilaires avec une dépression transversale, tous les segments bordés d'une pubescence blanchâtre, la pubescence du dos de l'abdomen est composée de poils blanchâtres entremêlés de noirs.

Capturée à Chicoutimi; sa plus forte taille et sa villosité plus abondante la distinguent de l'*optiva*, Cress.

**12. Mégachile désirable.** *Megachile optiva*, Cress  
Trans. Am. Ent. Soc. iv, p. 268.

♀—Long. .50 pce. Noire, opaque : les côtés de la face avec longs poils blanchâtres, le chaperon avec poils plus courts, le vertex avec poils noirs. Tête plus large que le thorax, le dos du thorax avec poils noirs, le métathorax, le prothorax et les flancs avec poils blanchâtres. Ecailles alaires noires ; ailes fuligineuses, les nervures noires. Pattes noires, avec pubescence cendrée, plus longue sur les cuisses en arrière. les jambes et les tarsi avec poils jaunâtres, fauves au dessous des tarsi. Abdomen en ovale, les segments non traversés par des sillons, le premier à face antérieure concave, avec poils blanchâtres sur les côtés, tous les autres avec la suture frangée sur les côtés de poils argentés, la brosse ventrale jaune-fauve.—R.

Se distingue surtout de la précédente par sa plus petite taille et l'absence de fossettes transversales sur les segments abdominaux. Capturée à St-Hyacinthe, au Cap Rouge, etc.

**13. Mégachile mélanophée.** *Megachile melanophæa*,  
Smith, Brit. Mus. Cat. i, p. 191.

♀—Long. .50 pce. Noire, avec poils blanchâtres sur la face, le thorax et la base de l'abdomen, les joues avec le dessous des mandibules avec poils fauves. Mandibules avec l'extrémité rousse ; le chaperon finement ponctué. Ecailles alaires noires, les ailes légèrement fuligineuses. Pattes noires avec poils noirs, les tarsi avec leurs articles terminaux roussâtres, leurs poils fauves. Abdomen robuste, ramassé, court, les 2 segments basilaires avec pubescence blanchâtre, les autres avec poils courts, noirs, sans aucune trace de lignes argentées dans les sutures ; la brosse ventrale noire.—C.

L'abdomen raccourci de cette espèce avec sa brosse ventrale noire, la fait facilement distinguer de toutes les autres.

**11. Gen. GNATHOCÈRE.** *Gnathocera*, nov. gen.

Tête allongée, très fortement échancrée en arrière, avec les joues dilatées et se prolongeant en dessous en un appendice redressé en avant et creusé en cuiller en dedans. Cuisses non renflées. Abdomen à côtés parallèles, allongé, pour le reste semblables aux Mégachiles.

La singulière conformation des joues de cette Mégachile nous a engagé à en former un genre nouveau. Nous en avons capturé 4 femelles mais aucun mâle encore.

**Gnatocère céphalique.** *Gnatocera cephalica*, n. sp.

♀—Long. .60 pce. Noire, polie, brillante ; tête allongée, fortement échancrée postérieurement, finement ponctuée sur le vertex, ces ponctuations devenant sur les joues très distantes, larges et enfoncées ; la face couverte d'une pubescence blanchâtre sur les côtés de même que les flancs, le métathorax et le premier segment abdominal. Ailes hyalines, avec une bordure brune à l'extrémité, les nervures ferrugineuses. Les cuisses et les jambes à pubescence blanchâtre, les tarses avec poils jaunes. Abdomen allongé, à côtés parallèles, finement ponctué, les 3 premiers segments avec un sillon transversal, tous les segments excepté le dernier, terminés par une bordure argentée très apparente.

Cet insecte est particulièrement remarquable par la forme allongée de sa tête.

12. Gen. HÉRIADE. *Heriades*, Latr.

Tête en carré, plus large que le thorax ; ocelles en triangle sur le vertex. Labre et mandibules courts dans les 2 sexes. Palpes labiaux avec le 3e article inséré sur le côté du 2e. Cellule radiale ovale, oblongue, sans appendice ; 2 cubitales fermées ; la 2e rétrécie vers la radiale et recevant les 2 nervures récurrentes ; la 3e commencée. Abdomen allongé, convexe en dessus ; crochets des tarses simples dans les ♀, bifides dans les ♂.

Petits insectes ayant les mêmes habitudes que les Osmies, c'est à-dire construisant leurs cellules d'un mortier spécial qu'elles logent dans des arbrissaux creux ou autres cavités. Une seule espèce rencontrée.

**Hériade carénée.** *Heriades carinatum*, Cress, Proc. Ent. Soc. Phil. ii, p. 383, ♂ ♀.

♀—Long. .25 pce. Noire, très fortement ponctuée, la face avec pubescence blanche, cette pubescence plus longue sur les pattes. Tête en carré ; antennes courtes, noires. Thorax presque alvéolé par ses ponctuations, presque sans pubescence, une partie des flancs granulée. Ecailles alaires noirâtres ; ailes légèrement fuligineuses, plus obscures près de la côte. Pattes avec pubescence blanchâtre. Abdomen sub-cylindrique, convexe, légèrement rétréci à la base, densément et uniformément ponctué, les segments à sutures enfoncées et frangées d'un duvet argenté, surtout sur les côtés, le premier à face antérieure concave et séparée du reste par une carène ; la brosse ventrale blanchâtre.—PC.

♂—Ablomen replié en dessous à l'extrémité, les crochets des tarsi roussâtres et bifides.

Capturé à St-Hyacinthe et au CapRouge.

#### 14. Gen. CÉRATINE. *Ceratina*, Latr.

Tête transversale. Antennes assez longues, le scape peu allongé, le pavillon filiforme, le 3e article 2 fois plus long que le 2e. Ocelles en triangle sur le vertex. Mandibules fortes, tridentées; les palpes labiaux à 4 articles, les 2 terminaux petits et insérés près du sommet du 2e, les palpes maxillaires de 6 articles. Ecusson mutique. Cellule radiale à peu près ovale, son extrémité arrondie, s'écartant de la côte; 3 cellules cubitales fermées de grandeur presque égale, la 2e rétrécie vers la radiale et recevant la 1ère récurrente, la 3e élargie au milieu et recevant la 2e récurrente. Abdomen convexe, presque en massue. Les jambes postérieures convexes en dehors, le 1er article de leurs tarsi avec une brosse en dessous.

Insectes ayant assez l'apparence des Mégachiles extérieurement, mais s'en distinguant surtout par les 3 cellules cubitales. Une seule espèce rencontrée.

#### Cératine à-2-dents. *Ceratina bidentata*, nov. sp.

♂—Long. .36 pce. Noire avec poils blanchâtres; la face au dessous des antennes avec le labre, jaune. Antennes noires. Thorax avec longs poils blanchâtres, le métathorax très court. Ailes hyalines, les nervures ombrées de même que la partie près du stigma. Pattes noires, le 1er article des tarsi postérieurs dilaté avec une brosse roussâtre en dessous. Abdomen court, convexe, presque nu, la marge apicale des segments plus lisse, testacée, le 7e avec une projection au milieu portant une échancrure qui la partage en 2 dents.

Un seul spécimen ♂ capturé, bien reconnaissable par son 7e segment abdominal.

(N. B. La partie qui suit de la clef pour la distinction des genres a été, par erreur, omise à la page 171).

Insectes dépourvus d'instruments pour la récolte du pollen et la confection des nids: *PARASITES*; 3 cellules cubitales fermées;

2e cubitale recevant la 1ère récurrente vers son milieu ;

Écusson avec 2 tubercules au milieu et une  
épine de chaque côté ; palpes maxillaires

d'un seul article..... 15. *EPEOLUS*.

Écusson bituberculé mais sans épines aux côtés 16. *NOMADA*.

2e cubitale recevant la 1ère récurrente au delà

de son milieu ; écusson sans tubercules 17. *SPHECODES*.

2 cellules cubitales fermées ;

Abdomen conique avec pointes à l'extrémité

dans les ♂ ..... 18. *CÆLIOXYZ*.

Abdomen fusiforme, sans pointes dans les ♂.. 19. *PROSOPIS*.

### 15. Gen. *EPÉOLE*. *Epeolus*, Latr.

Tête courte et large ; thorax court, trapu ; abdomen court, robuste, sans instruments pour la récolte du pollen. Palpes maxillaires d'un seul article, les labiaux de 4. Antennes courtes, filiformes. Écusson bilobé au milieu avec une épine de chaque côté. Ailes avec 3 cellules cubitales fermées, la 2e rétrécie vers la radiale, recevant la 1ère récurrente, la 3e recevant la 2e récurrente, la 4e à peine commencée. Pattes à éperons simples. Abdomen subcordiforme, oblong, rayé transversalement de bandes d'une pubescence jaune ou grisâtre, aigu dans les ♂ et tronqué-obtus dans les ♀, le dernier segment dans ces dernières portant sur son disque un espace triangulaire déprimé, quelque peu rugueux, quelquefois avec pubescence argentée.

La forme de l'écusson et les bandes pubescentes de l'abdomen permettent surtout de distinguer ces insectes des Nomades. Deux espèces rencontrées.

Écailles alaires rousses..... 1. *mercatus*.

Écailles alaires noires..... 2. *donatus*.

1. *Epéole acheté*. *Epeolus mercatus*, Fab. Proc. Ent. Soc. Phil. II, p. 395.

♀—Long. .26 pce. Noir, rugueux, la face avec pubescence argentée. Antennes entièrement noires. Les écailles alaires, les tubercules, les jambes et les tarsi avec les genoux, roux. Thorax bordé en avant et en arrière d'une ligne grise, les flancs avec les côtés du métathorax portant des taches de la même couleur. Ailes légèrement obscures, les nervures roussâtres. Abdomen avec 5 bandes cendrées,

le premier segment bordé en outre d'une ligne cendrée interrompue au milieu à la base et au sommet, mais élargie et creusée en angle aigu sur les côtés.—R

Un seul spécimen capturé à S. Joachim par M. l'abbé Huart.

2. **Epéole donné.** *Epeolus donatus*, Harr. B. Mus. Cat. I, 256.

♀—Long. 34 pcc. Noir; la tête et le thorax à ponctuations confluentes, la face avec pubescence blanchâtre au dessus du chaperon. Thorax avec une ligne blanchâtre sur le collier, une autre au dessus des écailles alaires, 2 autres plus petites sur le disque du mésothorax, une autre derrière l'écusson et les angles du métathorax. Ecusson bilobé. Ailes légèrement obscures, les nervures noires. Pattes noires, les jambes avec pubescence blanchâtre en dehors; les tarsi roussâtres, les postérieurs avec le premier article noir. Abdomen ovoïde avec une bande de pubescence blanchâtre au sommet de tous les segments, cette bande brièvement interrompue au milieu; le 1er segment ayant de plus toute sa base couverte d'une semblable pubescence.—R.

Capturé à Toronto, mais doit probablement aussi se rencontrer dans la province de Québec.

#### 16. Gen. NOMADE. *Nomada*, Latr.

Tête en carré transversal, plus large que le thorax, à face large et courte. Ocelles disposés en triangle sur le vertex. Antennes courtes, le pavillon filiforme, non en massue. Palpes maxillaires de 6 articles, les labiaux de 4. Mandibules étroites, unidentées. Ecusson élevé avec 2 tubercules sur le milieu. Ailes avec une cellule radiale simple, 3 cubitales fermées, la 1ère aussi grande que les 2 suivantes prises ensemble, la 2e et la 3e rétrécies vers la radiale, chacune avec une nervure récurrente. Pattes sans poils pour la récolte du pollen, les tarsi seuls avec une brosse en dessous, les épines des jambes simples. Abdomen court, ovoïde. Insectes généralement roux avec taches jaunes.

Les Nomades comme tous ceux qui nous restent à décrire de cette famille, sont dépourvus d'instruments pour la construction des nids et le transport des provisions. Cependant leurs larves sont apodes et incapables de cher-

cher elles-mêmes leur nourriture. Comment pourvoiront-elles à la perpétuation de leur race ? L'auteur de toutes choses qui n'a rien laissé au hasard, a pourvu les mères de ces insectes d'un instinct qu'il n'a pas voulu accorder à d'autres. C'est à des nourrices étrangères qu'elles confieront leurs progénitures. Les mères Nomades épient le moment où des Anthophores ou autres nidifiants sortent de leurs trous pour aller chercher de nouvelles provisions, elles y pénètrent aussitôt et déposent un œuf dans la pâte déjà apportée, et à l'éclosion, au lieu d'une seule larve que contiendra la cellule, il y en aura deux, pour partager les provisions. Il doit arriver souvent sans doute que l'intruse fait périr la véritable propriétaire, mais la Divine Sagesse a pourvu les mères des nidifiants d'une bien plus grande fécondité que celle des parasites, afin, sans doute, de conserver l'équilibre nécessaire. C'est à cette communauté d'habitation des larves des parasites avec d'autres différentes qu'est due sans doute la différence de taille si commune dans ces insectes à l'état parfait. Si la larve du parasite peut résister sans périr à une nourriture insuffisante, sa taille, comme il arrive chez une foule d'autres insectes, en souffrira proportionnellement lorsqu'elle passera à l'état parfait. Chaque parasite s'attache, paraît-il, à un genre particulier de nidifiants.

Les Nomades sont assez nombreuses en espèces, cependant nous n'avons encore rencontré que les cinq qui suivent :

Abdomen ferrugineux, immaculé..... 1. **Americana.**

Abdomen plus ou moins taché de jaune ;

Ecusson mutique ;

♀ avec une seule tache jaune sur les 2<sup>e</sup> segment abdominal ; ♂ avec taches sur les segments

2 3, 4, 5 etc..... 2. **bisignata.**

♀ avec taches jaunes sur les segments 2 et 3, une bande sur le 4<sup>e</sup>, et une double tache sur le 5<sup>e</sup> ; ♂ ayant le plus souvent du jaune sur chaque segment.....

3. **maculata.**

♀ avec une ligne jaune sur tous les segments,

celle du 2e le couvrant presque entièrement.. 4. *luteola*.  
 Ecusson avec une épine de chaque côté..... 5. *punctata*.

**1. Nomade d'Amérique.** *Nomada Americana*, Kirby,  
 Faun. Bor. Am. iv, p. 269.

♀—Long. .33 pce. D'un ferrugineux obscur ; un point noir de chaque côté du chaperon ; les antennes d'un roux plus clair, le scape noir en dessus. Thorax densément ponctué, avec une ligne médiane noire interrompue par l'écusson et continuée sur le métathorax ; la poitrine avec une tache noire de chaque côté. Métathorax noir postérieurement en arrière et portant des poils blanchâtres sur ses côtés. Ailes subhyalines, avec l'extrémité plus obscure et une lunule plus claire en avant, les nervures brunes. Pattes avec la base des hanches et des cuisses noire. Abdomen poli, lisse, d'un ferrugineux obscur, la base du premier segment avec la marge apicale des segments 2 et 3, noire.—R.

Un seul spécimen capturé. Les espèces de ce genre étant toutes fort variables dans leur coloration sont par cela de même très difficiles à distinguer les unes des autres. La présente espèce cependant est bien reconnaissable par son absence de taches jaunes.

**2. Nomade à-2-marques.** *Nomada bisignata*, Say,  
 Say' Ent. i, p. 239.

♀—Long. .38 pce. Ferrugineuse ; une tache noire entre les antennes s'unit quelquefois à une autre sur le vertex. Antennes rousses en dessous, noirâtres en dessus. Le vertex et le thorax rendus rugueux par des ponctuations denses. Thorax avec une ligne noire longitudinale interrompue par l'écusson ; le métathorax garni de poils blancs en arrière sur les côtés. Ailes passablement enfumées, avec une bande claire en avant de l'extrémité. Les pattes avec la base des hanches et des cuisses noire. Abdomen avec la base du 1er segment et la marge apicale des autres, noire ; le 2e avec une grande tache jaune de chaque côté, et le 3e souvent avec un commencement d'une semblable tache.—C.

Var. Thorax noir avec 4 lignes ferrugineuses.

♂—Thorax et tête, noir, avec ou sous lignes ferrugineuses, portant une pubescence blanchâtre. Le chaperon avec le labre et les mandibules, jaune. Les hanches avec les cuisses excepté à l'extrémité, noir. Abdomen avec la tache jaune du 2e segment grande, confluente quelquefois au milieu ; le 3e avec une bande jaune à la base et les 5e et 6e avec la marge apicale jaune.

Var. Le premier segment avec une tache jaune de chaque côté au-dessus de la barre noire ; quelquefois ce 1er segment d'un brun foncé uniforme.

Variable non seulement dans sa coloration, mais encore dans sa taille 3 ♀ et 3 ♂.

**3. Nomade maculée.** *Nomada maculata*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. ii, p. 303.

♀ — Long. .40 pce. Ferrugineuse, finement et densément ponctuée. Thorax avec une ligne longitudinale noire interrompue par l'écusson, le métathorax et les flancs avec une longue pubescence argentée. Ailes légèrement obscures avec une bande claire avant l'extrémité, le stigma roux, les nervures brunes. Pattes sans aucune tache. Abdomen très finement ponctué, poli, brillant, la marge apicale des segments obscurément noirâtre, la base du 1er segment noire, avec une tache jaune au-dessus de chaque côté, le 2e avec une tache à la base de chaque côté, les 3e et 4e avec une ligne, quelquefois confluyente au milieu, le 5e avec 2 taches distinctes ; dessous sans taches.—C.

Var. Une tache noire à l'insertion des antennes ; le 1er et le 3e segment sans tache jaune ; les hanches noires à la base.

Var. Un point jaune de chaque côté du chaperon ; les tubercules de l'écusson, ceux du prothorax, une tache de chaque côté en arrière du métathorax, jaune, le 6e segment avec une bande jaune.

♂ — La tête et le thorax, noir varié de ferrugineux, couverts d'une courte pubescence blanchâtre ; le chaperon, le labre, la base des mandibules, jaune. Antennes noires en dessus jusque vers leur moitié. Une ligne médiane sur le mésothorax, le métathorax presque entièrement, les flancs excepté une grande tache rousse au dessous des ailes antérieures, noir. Les hanches et la base des cuisses, noir. La tache jaune du 2e segment quelquefois détachée et d'autres fois anguleuse se rapprochant du milieu et formant presque une bande ; les segments 3, 4 et 5 avec une tache jaune de chaque côté et quelquefois une ligne continue, et d'autrefois ces taches ob-olètes sur les segments 4 et 5 ; le dernier ferrugineux et bifide à l'extrémité.

**4. Nomade jaunâtre.** *Nomada luteola*, St Farg. Proc. Ent. Soc. Phil. II, p. 282 ♀.

♀ — Long. .36 pce. Tête noire, le chaperon, les côtés de la face avec le scape en dessous et une tache sur les mandibules, jaune pâle, la partie noire de la face s'avancant sur la partie jaune en une pointe de chaque côté. Antennes rousses, brunâtres en dessus. Thorax à pubescence jaunâtre, les téguments bruns variés de roux, le collier et

**l'écusson roux.** Ailes avec une bande brune à l'extrémité, le stigma roux. Pattes rousses, les hanches avec les cuisses postérieures excepté à l'extrémité, noir. Abdomen avec une bande jaune plus ou moins échancrée postérieurement sur chaque segment, celle du 2<sup>e</sup> très large, celle du 1<sup>er</sup> étroite divisant la base, qui est noire, du sommet qui est roux.

♂—Avec les pattes, l'écusson, les tubercules, jaunes, la base des cuisses brune, les jambes postérieures avec une ligne noire en dedans.

**5 Nomade ponctuée.** *Nomada punctata*, Fabr. Proc. Ent Soc. Phil. ii, p. 296.

♀—Lang. .35 pce. Noire, fortement ponctuée avec une pubescence blanchâtre. Les mandibules, le labre, le chaperon avec une taché au dessus, les joues et les orbites antérieurs, jaune pâle. Antennes rousses, noires à la base en dessus, le scape taché de jaune en dessous. Thorax noir, fortement ponctué, les tubercules calleux jaunes, les écailles alaires rousses avec une tache jaune; l'écusson bituberculé avec un point jaune et une épine blanchâtre de chaque côté. Ailes hyalines, obscurcies à l'extrémité, le stigma fauve. Pattes rousses avec les hanches noires, les cuisses postérieures noires en dehors. Abdomen noir, avec une bande jaune au sommet de tous les segments, le premier taché aussi de roux au milieu.—R.

Un seul ♂ capturé au Cap-Rouge. Les épines de l'écusson de cette espèce la distinguent facilement de ses voisines.

#### 18. Gen. CÉLIOXYS. *Celioxys*, Latr.

Tête en carré transversal, plus large que le thorax. Palpes maxillaires de 2 articles, les labiaux de 4. Chaperon large, convexe. Ocelles en triangle sur le vertex. Écusson élevé, portant une dent de chaque côté. Cellule radiale à bout arrondi, écarté de la côte. Deux cubitales fermées presque égales, la 2<sup>e</sup> rétrécie vers la radiale, recevant les 2 nervures récurrentes; la 3<sup>e</sup> à peine commencée. Crochets des tarses simples dans les ♀, bifides dans les ♂. Abdomen conique, fendu horizontalement dans les ♀ à l'extrémité, plus large et plus ou moins denté dans les ♂.

Insectes de bonne taille, plus ou moins velus, à abdomen traversé le plus souvent par des bandes ou lignes de duvet argenté. Parasites des Mégachiles; 2 espèces rencontrés.

Tarses roux..... 1 *rufitarsus*.

Tarses noirs..... 2 *mœsta*.

1. *Célioxys tarses-roux*. *Célioxys rufitarsus*, Smith,  
Brit. Mus. Cat. ii. p. 271.

♂—Long. .48 pce. Noire; la tête et le thorax grossièrement ponctués. La face avec une longue et épaisse pubescence jaune blanchâtre, le vertex et le thorax avec cette pubescence moins fournie et blanchâtre. Écailles alaires brunâtres. Écusson subanguleux au milieu et portant une dent de chaque côté longue et un peu recourbée. Ailes subhyalines, le bord apical plus obscur, les nervures noires. Pattes noires avec pubescence sur les cuisses et les jambes, les tarses d'un beau roux clair. Abdomen conique, les 5 segments basilaires avec une ligne de duvet argenté au sommet, le premier portant en outre une tache triangulaire de ce même duvet sur les côtés; le 5e se terminant de chaque côté par une pointe, le 6e avec une semblable pointe de chaque côté et en outre 4 autres au milieu, 2 en dessus et 2 en dessous, ces dernières un peu plus longues.—C.

♀—A pubescence moins abondante, celle du chaperon courte, jaunâtre. Thorax presque nu, une ligne plus ou moins complète au collier, une ligne au dessus des ailes se terminant par une petite tache, 2 points en avant de l'écusson et une ligne plus ou moins obsolète en arrière, de duvet argenté. Les pattes et l'abdomen comme dans le ♂, le 6e segment avec la partie supérieure finement ponctuée et carénée au milieu, l'inférieure beaucoup plus longue et avec une petite dent de chaque côté en avant de l'extrémité.

Bien reconnaissable par ses tarses roux.

2. *Célioxys triste*. *Célioxys tristis*, Cress. Proc. Ent.  
Soc. Ph. l. ii, p. 403.

♀—Long. .45 pce. Noire, la tête et le thorax fortement ponctuée. La face avec une pubescence blanchâtre courte, le chaperon cilié en avant de poils jaunes. Thorax nu sur le dos, une ligne au collier avec le métathorax et les flancs à pubescence blanchâtre peu fournie; l'écusson avec une dent de chaque côté. Écailles alaires noires (quelquefois brunâtres). Ailes subhyalines, plus obscures au bord terminal, les nervures noires. Pattes noires avec courte pubescence blanchâtre, les tarses avec poils jaunâtres en dessous. Abdomen brillant, à ponctuations peu denses, les 5 premiers segments avec une ligne argentée au sommet, le 6e très finement ponctué, sa partie supérieure carénée au milieu, l'inférieure plus longue, avec une légère échancrure en avant du sommet. Le ventre plus fortement ponctué et avec les 5 lignes argentées.—CC.

Capturée au CapRouge, à Chicoutimi et à St-Hya-einthe. Bien distincte de la précédente par ses tarse<sup>s</sup> noirs. Un spécimen a l'extrémité de sa 1ère cellule discoidale de son aile droite traversée par une nervule de manière à former une petite cellule surnuméraire.

*A continuer.*

---

## DE QUEBEC A JERUSALEM.

---

*(Continué de la page 221).*

La salle est à peu près disposée ici comme chez les tourneurs, même musique, mêmes costumes, même disposition des jongleurs en cercle. Il y a cependant cette différence que des chaises sont disposées dans la galerie pour les spectateurs et que le chef derviche au lieu d'être accroupi dans une niche, se tient debout au milieu du cercle, comme dictant le mouvement à tous ceux qui l'entourent. Ce sont d'abord des inclinations peu profondes et en avant qu'on exécute en cadence, en accompagnant chacune d'un souffle bruyant qu'on tire avec effort de la poitrine. Mais la musique accélérant son rythme, les sauts deviennent plus prompts et plus profonds et le souffle se change en un grognement formidable. Le chef de la bande, vieillard à longue barbe blanche, touche à l'épaule un plus jeune que lui qui sort du cercle pour prendre sa place. La musique alors redouble sa cadence, et toutes les têtes se courbent précipitamment, mais toujours en cadence et toujours en exhalant le bruyant grognement, touchant presque le pavé en avant et se redressant toujours à chaque fois ; les bonnets volent par terre, les cheveux obéissent aux mouvements, les figures sont rubescentes et tuméfiées, et tous semblent n'être plus maîtres de leurs mouvements, emportés par une force irrésistible, une véritable possession.

Nous restâmes plus de vingt minutes à observer cette pantomime, nous étonnant toujours de plus en plus, que

ces hommes furent capables de résister si longtemps à un jeu si fatigant. Nous aurions désiré voir comment se terminerait la scène, mais comme nous avions encore bien d'autres choses à visiter, nous laissâmes nos hurleurs se débattre et pousser leurs hurlements pour porter nos pas dans d'autres quartiers de la ville; nous le regrettâmes d'autant plus qu'on nous avait rapporté que souvent ces exercices se terminaient par des scènes tout-à fait extraordinaires.

Le P. Damas qui a fait plus de dix voyages en Orient, décrit ainsi la conclusion d'un exercice des derviches tourneurs auquel il avait assisté.

“ Depuis quelque temps, des femmes se tenaient près de la porte avec leurs petits enfants. Une sorte de maître des cérémonies s'approcha de l'une d'elles, prit son enfant et s'en alla le déposer au pied du chef des jongleurs. Alors le derviche se leva gravement, appuya ses deux mains sur les épaules de deux de ses disciples placés à sa droite et à sa gauche, mit les pieds sur la petite créature et se tint de la sorte pendant quelques secondes. L'enfant pouvait avoir de huit à dix mois. Il ne poussa pas un cri. On en présenta d'autres. La même chose se fit. Pas un ne pleura. Alors des hommes de tous âges vinrent se coucher tout de leur long à la place des enfants. Il y en avait sept ou huit à côté de l'un de l'autre. Ils étaient placés de manière que le premier avait la tête de son voisin près de ses pieds, et les pieds du même voisin près de sa tête. Et ainsi de suite, de manière que des deux côtés on vit toujours des têtes et des pieds alternant. Les uns se couchaient sur le dos, les autres en sens inverse. Le grand derviche marcha gravement sur ce tapis de corps humains. On s'apercevait qu'il ménageait ses pas, mais il mettait ses pieds sur la poitrine, sur le ventre, sur les reins des patients. Personne ne tressaillait. Il allait jusqu'au bout, et puis revenait. D'autres hommes se succédèrent remplaçant les premiers. L'opération dura tant qu'il y eut du monde disposé à se prêter à cette cérémonie bizarre.

“ Depuis le commencement de la séance, je tournais de temps en temps mes yeux vers une quantité de sabres

de haches, d'instruments de fer de toutes espèces, suspendus à la muraille autour de la niche du chef suprême. Je me demandais ce que cela voulait dire, et j'avais hâte d'en avoir l'explication. Elle me fut donnée en ce moment. L'enceinte se vida entièrement; le chef seul resta sur son tapis; alors deux derviches entrèrent dépoüillés comme pour un bain. L'un d'eux était un petit vieillard, sec et lesté; l'autre, encore jeune, avait des membres forts et bien pris. Tous deux saluèrent leur maître; détachèrent chacun un sabre du mur, et tout à coup, je vis le petit vieillard s'élançer d'un bond à l'autre bout de l'enceinte. Il tenait les deux extrémités du sabre dans ses mains. En retombant à terre il s'en donna un grand coup sur l'estomac avec le tranchant, et il nous regarda. Il n'avait pas la moindre écorchure. Le second s'élança à son tour. Il était évidemment moins habile. Après chaque épreuve on voyait une trace rouge sur sa chair. Il crachait dans ses mains et se frottait vivement l'estomac pour faire disparaître les marques de sang. Cette danse singulière dura quelque temps. Alors le jeune homme se retira. Le petit vieillard, mieux au fait, jeta son sabre, et décrocha un instrument singulier: c'était une boule de bois dans laquelle on avait enfoncé un fer de lance très-pointu. A la boule étaient attachées une multitude de petites chaînes de fer, qui pendaient en couronne. Le petit vieillard fit tourner le fer de lance dans ses deux mains étendues, avec une volubilité prodigieuse, la pointe en bas, la boule en haut. Toutes les chaînes emportées par la rotation eurent bientôt pris la forme horizontale. Tout à coup, le vieillard lance en l'air son instrument qui continue à tourner. Il incline la tête, et la pointe de la lance lui tomba sur la joue de la hauteur du plafond, alourdie par la boule de bois et les chaînes qui pèsent en dessus. Le fer aigu tourne plusieurs fois sur cette joue immobile. Le jeu cesse; le vieillard lève la tête: la peau de sa joue était lisse comme un gant neuf. J'ignore par quels procédés les derviches font toutes ces jongleries; c'est rebutant à voir, mais c'est curieux. A certaines grandes époques de l'année, un derviche passe à cheval sur une file d'hommes étendus. J'aurais voulu être

témoin du spectacle ; mais je ne me suis jamais trouvé au Caire aux époques voulues."

Nous non plus, nous n'avons pas été témoin de semblables fêtes, mais nous tenons de la bouche d'une personne digne de foi qui y assista, le récit de ce qui s'y passa, et rien de plus révoltant. Il n'y avait là, nous dit notre narrateur, ni enchantement, ni sorcellerie ; mais c'était simplement des fanatiques qui venaient librement se livrer à des mutilations et très souvent à la mort, croyant par ce moyen obtenir d'emblée le paradis.

Imaginez une centaine d'hommes couchés sur le sol, pressés les uns contre les autres et disposés comme nous l'avons rapporté des enfants, et sur lesquels, c'est-à-dire sur ce tapis humain, un derviche se promenant à cheval sans aucun égard où la bête pourra mettre le pied. Le cheval hésite d'abord et semble chercher des vides où il pourra mettre le pied, mais ex ité de l'éperon, il se décide bientôt, et parcourt la file allant et revenant plusieurs fois. Ici c'est un bras, une jambe qui se cassent et dont on entend le craquement des os ; là un ventre crevé dont les entrailles s'échappent par les déchirures ; quelquefois l'animal piqué fait un bond et met le pied sur une tête dont on voit jaillir la cervelle ou le crâne demeurer veuf de sa couverture, etc., etc. On ne peut rien imaginer de plus horrible ! Et dire que de telles monstruosité se pratiquent encore en plein dix-neuvième siècle, et pour ainsi dire au milieu de nations civilisées!!!

Nous nous rendons ensuite au quartier turc pour y visiter les bazars qu'on nous avait fort vantés. Ces bazars sont en effet plus riches et mieux disposés que ceux que nous avons visités à Alexandrie. Ce sont à proprement parler des boutiques dont les étalages sont en partie à l'extérieur, comme on en voit en beaucoup d'endroits à Paris, mais avec cette différence que la rue est partout couverte et que le comptoir du débitant semble plus appartenir à la rue qu'à l'intérieur de la boutique.

Ces bazars sont d'ordinaire fort achalandés et présentent par fois un assez joli coup d'œil. Mais c'est toujours à la façon orientale, c'est-à-dire que la symétrie, la classifi-

cation des articles fait complètement défaut. C'est irrégulier, c'est bizarre, c'est dépareillé, comme la foule qui encombre les rues, comme les costumes divers qui se coudoient partout. Le gardien d'une tablette où s'étaient des pipes d'un sou, des trompettes de deux sous, des revolvers en fer blanc avec des bijouteries de verre, montées en cuivre, vous offrit parfois une tabatière d'or émaillée et couverte de diamants, qu'il tire d'un vieux coffre en bois enveloppée dans une guenille. — Combien demandez-vous ? — Cinq mille francs. — Vous faites un signe négatif, et le marchand sans rien perdre de son flegme, renveloppe son bijou dans son chiffon, le replace dans son vieux coffre, et tout est dit.

La plupart de nos visiteurs ne voulurent pas quitter les bazars sans y faire quelques petites emplettes ; plusieurs se pourvurent de courbaches de nerfs d'hyppopotame en vue des courses à cheval que nous aurions bientôt à faire, pour nous, nous nous contentâmes d'un grand turban blanc avec bord et frange rouge et jaune pour ajouter à notre chapeau de paille de riz afin de mieux nous protéger contre les ardeurs du soleil.

En revenant par l'une des rues principales, nous remarquâmes en un certain endroit une certaine procession avec musique en tête. C'est une noce, répétait-on de tout côté ; nous nous en rapprochons pour mieux l'examiner. Derrière la musique, qui ne valait pas tout-à-fait celle de la bande nationale de Paris, marchait la mariée, complètement soustraite aux regards par un dais que quatre hommes portaient au dessus de sa tête et dont les tentures, en riche soie rouge avec fleurs en couleurs, touchaient presque au sol. Une vingtaine de personnes, toutes richement costumées suivaient ce dais. Nous pensions ne pouvoir voir rien de plus, lorsqu'un indiscret zéphir, à la traversée d'une rue, vint tout à coup faire voler un pan de la tenture au dessus du dais et exposer aux yeux des profanes ce qu'elle devait constamment couvrir. L'exposition fut d'assez courte durée, mais avant qu'on eût pu ramener le malencontreux pan à sa place, nous pûmes tout à notre aise voir la précieuse pièce qu'on soustrayait

ainsi aux regards. La mariée, toute couverte de soiries aux plus riches couleurs, était une assez jolie fillette de 10 à 11 ans à en juger par l'apparence. Elle était accompagnée d'une suivante qui lui paraissait bien supérieure en taille et en âge. Quant au marié, il ne fallait pas le chercher là ; il était à son logis attendant qu'on vint lui livrer la marchandise, ce meuble, cette chose qu'il appellera sa femme et qu'il avait payée en beaux deniers comptants à son père, à sa famille. C'est ainsi que se font les mariages dans la haute société musulmane.

La polygamie est à peu près chez les musulmans ce qu'elle était sous la loi Mosaique chez les Hébreux, moins toutefois l'état d'avilissement et de dégradation où les lois du Coran ont amené aujourd'hui la femme, qui est encore au dessous de l'esclave, c'est une chose, une bête de somme qu'on achète et dont on peut user à volonté. Bien qu'il y ait plusieurs femmes dans un ménage, toutes ne sont cependant pas sur le même pied. La première seule est sensée l'épouse légitime, les autres sont des esclaves, des servantes ; on les désigne d'ordinaire par le rang qu'elles occupent dans la famille, deuxième, troisième, quatrième femme. A part les aristocrates, les grands seigneurs, qui se payent le luxe d'un harem nombreux, il est rare que dans les familles on dépasse le nombre de trois ou quatre femmes, et beaucoup se contentent même d'une seule.

Les Arabes d'Égypte sont à teint plus ou moins basané, mais de figure assez agréable. Il n'y a rien d'irrégulier et de choquant dans leurs traits. Les enfants surtout sont fort gentils, vifs, pétulants, au regard subtil et intelligent.

On sait que dans ces climats tout est précoce ; la puberté vient bien plus à bonne heure là que chez nous. On a eu des exemples de filles qui sont devenues mères à huit ans. Généralement les mariages se font de 10 à 13 ans pour les filles et de 12 à 15 ans pour les garçons. Mais si tout est ainsi précoce, la vieillesse et la décrépitude suivent aussi la même pente. La jeune fille fraîche, épanouie qui contracte mariage à 12 ans, 13 ans, est déjà vieille à 25, 30 ans ; elle est usée, fanée, dé faite. On ne rencontre nulle

part de ces redondances de chair comme on en voit si souvent chez nous; l'embonpoint est inconnu chez ces populations. Sans être rigoureusement éthique, on se tient partout dans un état mitoyen, ni gras, ni maigre, ou plutôt maigre que gras.

Nous venions à peine de laisser la noce, que nous rencontrons un autre procession, aussi avec musique en tête, mais d'un genre différent. La marche s'ouvre par une bannière en cuir sur laquelle sont frappés en or force rasoirs, ciseaux, et autres instruments dont nous n'avons pu imaginer l'usage. Derrière la bannière suit un gamin à cheval, suivi lui-même de la musique. Une troupe d'enfants se pressent et se bousculent pour se tenir le plus près tout en suivant la marche. — Qu'est-ce, qu'est-ce? demandâmes-nous. — C'est, nous répondit-on, une circoncision. En effet, Mahomet, tant pour singer le symbole religieux des Hébreux, que comme mesure d'hygiène pour son peuple, a ordonné la circoncision; mais chez les musulmans, ce n'est qu'à l'âge de sept ans qu'on la pratique. Le bambin qu'on allait ainsi opérer était celui-là même qui était à cheval à la suite de la bannière. Richement habillé et sans doute inconscient de ce qui allait lui arriver, il dégustait une orange, tout en s'amusant à voir la foule de gamins qui se pressait autour de lui.

Nous retournons ensuite à notre hôtel en traversant la principale place publique du Caire, qui est un grand carré, ou plutôt un grand jardin avec une large rue sur chacun de ses quatre côtés. Arbres, fleurs à profusion, gazons tondu, kiosques pour musiciens, sièges, etc., rien ne manque de tout ce qu'on rencontre dans les places publiques des grandes villes d'Europe. Nous remarquons que des musiciens prennent place dans l'un des kiosques qui nous avoisinent, lorsqu'encore aucun auditeur n'était rendu. Nous nous y transportons et nous nous mettons à l'aise dans les nombreux fauteuils qui sont là vides en attendant des occupants. Nous venions à peine de nous asseoir qu'un employé se présente en tendant la main et en répétant: *dix centimes* (deux sous). Eh! oui, dînez-nous à notre compagnon, c'est toujours le sempiternel bacchish qui nous poursuivra tant que nous serons en Orient.

Cette musique n'ayant rien de bien attrayant pour nous, nous l'abandonnons après quelques minutes seulement pour nous diriger à notre hôtel où nous rentrons vers les sept heures, fatigués mais fort satisfaits de tout ce que nous avons vu dans la journée.

*Le Caire, samedi, 26 mars.*—C'est aujourd'hui que nous devons quitter le Caire pour Isnaïlia sur le canal de Suez, où, grâce à la bienveillante générosité de M. de Lesseps, un canot à vapeur nous transportera à Port-Saïd demain où nous rencontrerons notre vaisseau le *Scamandre*. Mais comme le train ne part qu'à 11½ hs. nous avons encore tout le temps de faire l'excursion d'Héliopolis que nous avons remise à ce matin.

Le temps est toujours magnifique, et la chaleur très-supportable, grâce surtout à une brise rafraîchissante qui souffle presque constamment.

Vers les sept heures, six voitures à deux chevaux nous attendaient pour l'excursion ; c'est une course de guère plus de deux milles en pleine campagne. Mais voulant voir le plus possible des environs de la ville, nous décidâmes de passer par un chemin où nous visiterions les tombeaux de Kalifes, pour revenir par l'autre qui lui est à peu près parallèle. Nous enfilons donc les rues à grand trot, chaque voiture précédée de son saïs qui s'en va criant et ne ménageant nullement les épaules de ceux trop lents à se garer, de son fouet toujours en mouvement. Mais à peine sommes nous en dehors de la ville, que nous tombons sur un chemin de sable mouvant où les roues s'enfoncent de manière à fort incommoder nos bêtes qui ont à tirer de lourdes voitures, chargées chacune de six personnes. Nous atteignons à peine les premiers tombeaux, que les chevaux de la voiture qui nous précède s'arrêtent, refusant de tirer davantage. Tout aussitôt les nôtres en font autant. Le cocher nubien, croit qu'en faisant jouer son fouet il va vaincre leur obstination, et s'exécute d'importance. Mais les pauvres bêtes refusent obstinément et tentent de répondre aux coups par des ruades. L'un d'eux est en travers dans ses traits et rend coup pour coup. Nous mettons aussitôt pied à terre, et nos deux brutes de nubiens, cloués

à l'impériale, sont toujours à fouetter sans se mettre en peine de remettre les bêtes en place. " En vérité, nous dit un compagnon, je ne sais quels sont les plus bêtes, de ceux qui sont dans les timons ou de ceux qui siègent sur l'impériale." Et saisissant alors l'homme au fouet par le collet, il le dégringole de son siège et l'étend sur le sable.

Laissant nos cochers réparer le désordre des attelages, nous allons à pied visiter les premiers monuments qui dénotent dans leur construction, un haut degré de perfection dans l'architecture Arabe, mais qui malheureusement sont dans un pitoyable état de conservation. Mais nos bêtes ne paraissant guère mieux disposées qu'auparavant à vaincre la résistance du sable mouvant, nous nous décidons à aller prendre l'autre route, qui étant macadémisée, n'offre pas le même inconvénient. A peine sommes-nous sur le chemin dur, que nos pauvres bêtes semblent oublier leur misère et reprenent le trot sans résistance. Nous parcourons une magnifique campagne, où de superbes villas viennent de temps en temps rompre la monotonie des cultures. Après environ une demi-heure de marche, nous passons devant Matarieh pour visiter de suite les ruines d'Héliopolis qui se trouvent à quelques arpents seulement plus loin. L'ancienne ville du soleil (Héliopolis) ne montre plus aujourd'hui au visiteur que l'endroit où elle gisait autrefois, emplacement qui se distingue seulement du reste par le tertre qu'y ont formé ses décombres et par un superbe obélisque, le seul qui reste aujourd'hui sur pied, avec la colonne de Pompée, dans la basse-Egypte ; on le dit contemporain d'Abraham. Ce monument est le mieux conservé de tous ceux que nous avons vus, et les hiéroglyphes qu'il porte paraissent encore toutes fraîches. Nous pénétrons dans un champ de fèves au milieu duquel il s'élève, pour l'examiner de plus près. Le monolithe, de granit rose et de forme quadrangulaire, sort de terre sans rien pour le protéger, et ne montrant ni socle ni base. On nous dit qu'un tiers au moins de sa hauteur, c'est-à-dire une vingtaine de pieds, se trouve enfoui dans le sol, par les décombres qui l'ont entouré et sur lesquels on cultive aujourd'hui. Sa base mesure six pieds de largeur, et sa hauteur 63 pieds sans y comprendre le

pedestal enfoui sous terre. Cet obélisque n'était pas le seul qui ornait Héliopolis, ceux du mont Citorio, et de la place du peuple, à Rome, viennent aussi de la ville du Soleil.

Nous reprîmes nos voitures pour retourner d'ici et visiter en passant Matarieh où se trouve l'arbre sous lequel se reposa la sainte famille et où elle demeura dit-on pendant deux ans. Oui, un jour, sous l'action brûlante de ce soleil de feu qui nous énerve, après avoir affronté le simoun qui tue dans ces déserts arides, arrivait ici une jeune femme portant un enfant. Et cet enfant était Dieu. Venu dans le monde pour le sauver, le monde ne voulait pas le reconnaître. Fuyant la colère d'Hérode qui voulait le faire périr, celui qui gouverne le monde même, s'en venait avec sa sainte mère chercher un refuge en Egypte. Celui qui conduit la vierge mère avec son enfant est le grand S. Joseph. Pendant sept ans, la plus auguste des familles qui paraîtront jamais sur la terre habitera ce sol de l'Egypte, jettera dans ces deserts cette semence secrète qui germara, quelques années plus tard, pour produire un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité, de véritables enfants de la croix. En vain Hérode s'agitiera sur son trône; ses janissaires sur les traces des fugitifs se croiront un moment sur le point de les saisir; encore un instant, et ils vont mettre la main sur eux. Mais Marie et Joseph avec leur précieux enfant s'appuient contre un arbre pour se reposer, et voila que le tronc de cet arbre, d'après la tradition, s'entrouvre pour les recevoir, les dérober aux regards et les mettre en liberté lorsque les émissaires renonceront à leur poursuite inutile; et c'est cet arbre que nous avons sous les yeux! Avec quelle émotion nous nous agenouillons sur ses racines, nous appliquons nos lèvres sur son écorce, nous palpons son tronc de nos mains.

L'arbre de la Vierge est aujourd'hui renfermé dans un jardin, la propriété du gouvernement Egyptien, mais qu'on nous permet facilement de visiter. C'est un Sycomore, c'est-à-dire une espèce de figuier, *Ficus sycomorus* dont le tronc déformé, en partie évidé et mesurant dix-huit pieds de circonférence, se partage à peu de distance du sol en trois

grosses branches fournissant une masse considérable de verdure. Nous désirions beaucoup en prendre quelques feuilles pour notre herbier, mais nous n'osions le faire dans la crainte d'offenser les gardiens, lorsqu'un jeune homme de notre troupe, montant sur la clôture, détacha une portion considérable de l'extrémité d'une branche, qui put satisfaire le désir d'un chacun. Nous avons pu depuis nous procurer de ses fruits ; ce sont des figues beaucoup plus petites que celles du commerce ordinaire, avec l'extrémité pointue, en forme de toupie.

Tout près de l'arbre, coule dans des bassins de pierre, une superbe source d'eau limpide et rafraîchissante, la seule source d'eau douce naturelle dit on, dans toute la basse-Egypte. Nul doute que la mère de Jésus fit un usage journalier de l'eau de cette source durant son séjour en ce lieu.

Le vice-roi d'Egypte offrit l'arbre de la Vierge avec son jardin à l'Impératrice Eugénie, lors de sa visite en ce lieu, mais pour des considérations politiques dont nous n'avons pu nous rendre compte, la pieuse Impératrice crut ne pouvoir accepter le cadeau.

Nous rentrons en ville peu après dix-heures, c'est-à-dire n'ayant guère que le temps de prendre notre dîner et de préparer nos malles pour le départ.

Bien qu'il y ait des chevaux, des mulets et des voitures au Caire, la monture la plus ordinaire est cependant le baudet ; on en compte 40,000 dans la ville, et riches et pauvres en font usage, depuis le fellah avec ses pieds nus et sa chemise en guenilles, jusqu'à la bourgeoise musulmane, qui, à califourchon et couverte de son grand voile, ne laisse voir que ses yeux et ses bottines de cuir jaune. Voulant essayer de cette monture avant de quitter la ville, nous en faisons venir deux pour nous conduire à la gare. Nous confions nos petits sacs aux saïs chargés de les conduire et enfourchons les aliborons. Nous sommes à peine en selle, que nos gamins se mettent à fouetter leurs bêtes ; elles prennent aussitôt un galop fort désagréable par ses secousses ; nous répétons à notre saïs d'avoir à retenir son fouet, que nous voulons aller plus doucement ; il croit que

nous demandons le contraire et redouble ses coups. Nous allions vider de bord pour faire entendre raison à notre stupide gamin, lorsque tout à coup, la bête de M. Bolduc s'éjarre sur un pavé glissant et étend son cavalier sur le trottoir, aux grands éclats de rire de la bande de gamins qui nous suivent. Mais la chute était sans conséquence, on se remet aussitôt en selle et on réussit à faire comprendre à nos conducteurs que nous désirions une allure plus lente et plus paisible ; aussi nous parvenons de ce point sans encombre à la gare. Ces petits ânes bien conduits, sont sans contredit des montures des plus agréables et des moins fatigantes ; ajoutons qu'on se les procure pour une bagatelle. Pour un franc on peut chevaucher ainsi une grande demi-journée.

A 11½ h. le train s'ébranle et nous volons à l'Est vers Ismaïlia. Quelques minutes seulement après avoir laissé la gare, nous nous trouvons déjà en plein désert. C'est une plaine sablonneuse nue la plupart du temps, ou présentant deci de là quelques touffes d'arbrisseaux rabougris que broutent des chèvres ou des moutons. A notre droite nous laissons le Mokattam, cette montagne au pied de laquelle s'étend la célèbre forest pétrifiée, c'est-à-dire où l'on trouve des arbres renversés, des troncs mesurant de 30 à 40 pieds de longueur, avec branches, rameaux, écorce, le tout silicifié, changé en pierre. Nous avons fort regretté de n'avoir pu la visiter. A notre gauche, c'est Héliopolis que nous venions de visiter, dans cette terre de Gessen que cultivèrent les enfants de Jacob, dont la descendance forma le peuple de Dieu, chez lequel prit naissance le Sauveur des hommes.

Quelle immense solitude que le désert ! quelle désespérante monotonie ! quelle décourageante aridité ! La plaine sablonneuse s'est ondulée comme l'élément liquide agité par une brise légère. On dirait une mer saisie par un froid violent qui l'a figée instantanément avec toutes ses aspérités, ou mieux encore, moins la couleur, nos plaines boréales couvertes de neige, à surface striée et sculptée exactement de la même manière.

Mais si le désert en général nous ennuie par sa nudité, sa monotonie constante, sans même nous éblouir, nous

frapper comme la mer par son immensité, qui nous plonge dans le vague, nous enlève aux réalités de la vie physique pour nous égarer dans des rêveries sans fin, nous dominer par les seules voix d'éléments sans contrôle et sans limites il n'en est pas ainsi de celui que nous traversons en ce moment. Rien de plus facile que de le peupler, par la pensée, de tous les grands personnages qui ont marqué de l'empreinte de leurs pieds le sable sur lequel nous volons en ce moment emportés par le souffle de la vapeur. Le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, est, dit le P. de Damas, "le chemin royal de la gloire." En effet, les plus célèbres personnages de tous les âges, tant anciens que modernes, ont marché sur ces sables, sont passés par ici. Abraham, le père des croyants, avec son épouse Sara qu'il donnait pour sa sœur pour mettre sa beauté à l'abri des poursuites des Egyptiens; Jacob, le père des tribus d'Israel, venant y embrasser de nouveau le fils de Rachel qu'il croyait avoir été dévoré par une bête féroce; Sésostri avec ses soixante-mille chevaux qui s'en reviennent chargés des immenses richesses qu'il a enlevées à Salomon pour en gratifier l'Egypte; Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui est envoyé par le Seigneur, pour châtier l'Egypte et détruire Memphis; Cambyse, roi de Perse, le meurtrier de son frère, l'époux incestueux de ses deux sœurs, vient aussi à son tour faire la conquête de la terre du Soleil! Mais voici le plus grand conquérant des temps anciens, la terre se tait en sa présence, dit l'écriture, c'est Alexandre-le-Grand qui part de la Macédoine, rase Gaza en passant, et vient jeter les fondements de la ville qui portera son nom et gardera ses cendres. Voyez paraître encore la voluptueuse Cléopâtre dont les charmes subjuguent les héros de Rome. Antoine qui s'en va avec elle faire la guerre aux Parthes. Hérode le grand qui se soumet à Octavien, puis Mahomet, Saladin, Omar etc., etc. Mais voici que se présente un étendard avec un signe tout différent de tous ceux qu'ont portés ceux des conquérants de ce pays jusqu'à ce jour; c'est celui de la Croix et à sa suite Beaudoin qui vient rendre ici le dernier soupir. A l'ombre de ce nouvel étendard, remontons un peu ce

désert et voyons une nombreuse armée de conquérants d'un nouveau genre, étalant les trophées de nombreuses victoires qu'ils ont remportées, non pas sur des nations rivales, des puissances étrangères, beaucoup plus difficiles que celles-là, sur la chair et ses convoitises, le monde et ses promesses, les plaisirs et leur inanité. Ce sont les Antoine, les Paul, les Pacôme, qui s'en vont peupler les plaines arides de la Thébaïde, et fonder un royaume nouveau à Jésus-Christ. S. Jérôme affirme qu'on compta 50,000 tête à une réunion annuelle, des seuls enfants de S. Pacôme.

En ces temps là, nous dit M. de Montalembert, " c'était une sorte d'émigration des villes au désert, de la civilisation à la simplicité, du bruit au silence, de la corruption à l'innocence. Une fois le courant établi, des flots d'hommes, de femmes, d'enfants s'y précipitent, et y coule pendant un siècle avec une force irrésistible. Citons quelques chiffres. Pacôme, mort à 56 ans, compte 3,000 moines sous sa règle ; ses monastères de Tabenne en renfermèrent bientôt 7000. Rien n'était plus fréquent que de voir deux cents, trois cents, cinq cents moines sous un seul abbé. Près d'Avrinoé (aujourd'hui Suez), l'abbé Sérapion en gouvernait 10,000, qui, au temps de la moisson, se répandaient dans la campagne pour scier les blés et gagner ainsi de quoi vivre et faire l'aumône. On va jusqu'à affirmer qu'il y avait en Egypte autant de moines au désert que d'habitants dans les villes. Les villes même en étaient inondées, puisqu'en 356 un voyageur trouva dans la seule ville d'Oxyrynchus, sur le Nil, 10,000 moines et 20,000 vierges consacrées à Dieu.

Et comme s'il était de règle que tout les grands génies du monde payent leur tribut à l'Egypte, voici que l'Alexandre des temps moderne, Napoléon, vient lui-même faire retentir de son nom la terre des Pharaons. Et les Marc, les Athanase, les Cyrille, les Origène, que d'autres encore pourrions-nous mentionner qui sont passés par ces plaines, ont comme nous traversé ces déserts.

Nous sortons du Caire par la même ligne qui se dirige sur Alexandrie ; à Béna, nous laissons cette ligne qui tra-

verse ici la branche est du Nil, pour prendre une direction opposée, allant directement à l'Est. A Zagazig nous coupons le canal qui amène l'eau du Nil à Ismaïlia et de là à Suez, car toute l'Égypte est privée d'eau douce, ses sources ne donnant qu'une eau saumâtre impotable. Ce canal a 60 pieds de largeur, 7 de profondeur et 50 lieues de longueur, car l'une de ses branches part du Caire même, et se réunit à l'autre qui part de Zagazig pour se diriger à Ismaïlia et de là se rendre jusqu'à Suez sur la mer Rouge. On continuera bientôt une autre branche jusqu'à Port-Saïd, car les conduits en fonte qui à présent lui amènent l'eau d'Ismaïlia, sont depuis longtemps reconnus insuffisants.

A 5h. P. M. nous descendions dans la gare d'Ismaïlia sur le canal même de Suez et au milieu de sa longueur.

(A continuer.)

---

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BOTANIQUE.

Des botanistes français éminents se sont entendus dernièrement pour former une nouvelle société de Botanique qui pût être d'un accès plus facile que l'ancienne *Société Botanique de France* qui exige 30 francs de contribution annuelle de la part de ses membres, et ont adopté le nom de *Société française de Botanique*. Le but de cette Société est de concourir aux progrès et aux applications de la science des plantes en publiant les travaux de ses membres.

A cette fin la Société publie une Revue mensuelle à laquelle tous les membres sont invités à collaborer.

La contribution annuelle est fixée à 10 fr. et cette cotisation donne droit en même temps à la réception de la Revue.

Tous les botanistes, tant de France que de l'étranger sont invités à faire partie de la Société.

La Société n'admet dans sa Revue aucun écrit faisant allusion, soit à la politique, soit à la religion.

La Société ne prenant d'opinion pour aucune des écoles, publie les travaux sous la responsabilité entière des auteurs.

Voici quels sont les membres du Comité Provisoire de la Société.

MM. Dr E. Tison, lauréat de la faculté de médecine à Paris.

Al. Jordan, à Lyon.

Dr X. Gillot, à Autun.

H. Olivier, à Antheuil.

G. Bouvet, à Angers.

Secrétaire : A. Lucante, à Courrensan (Gers).

Trésorier : Em. Sarromejean, à Cacarens, par Lannepax (Gers)